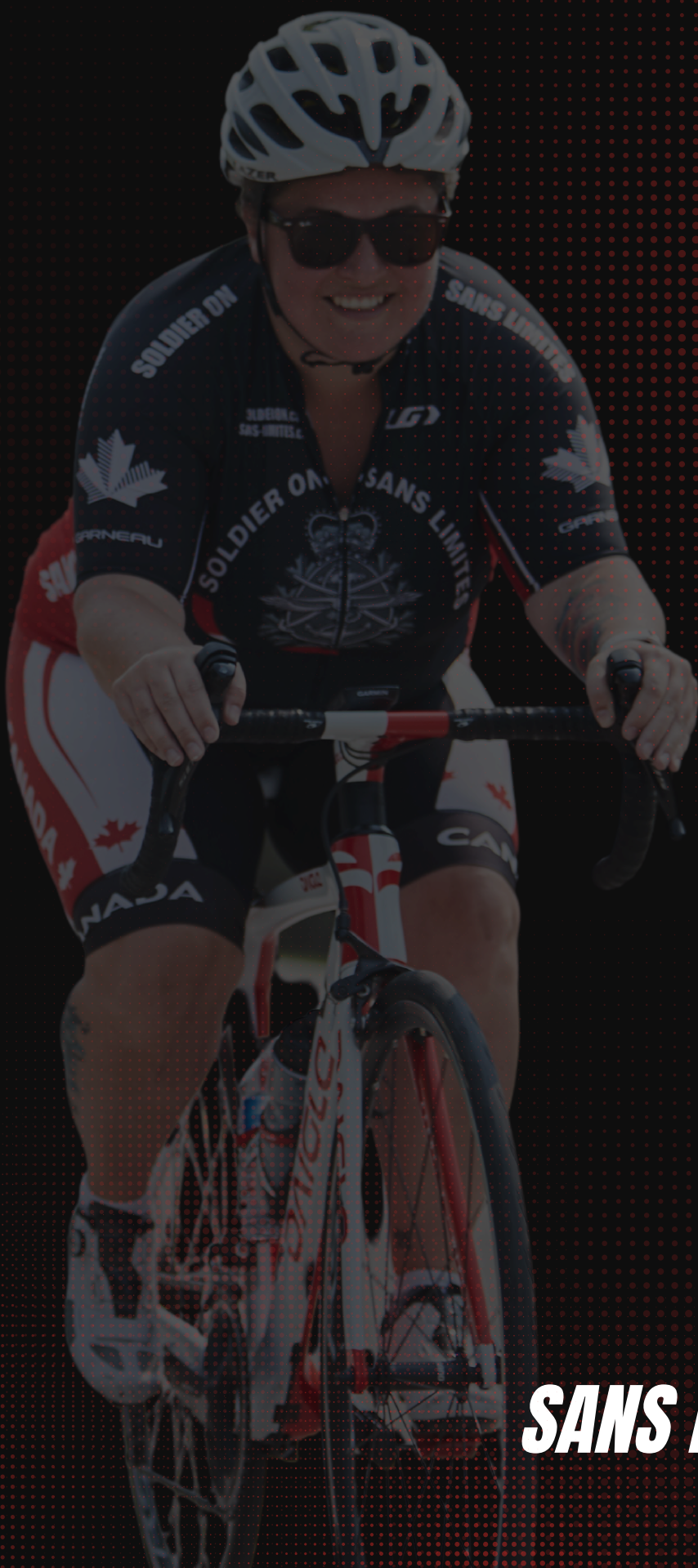


GUIDE DU DEMANDEUR POUR LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES



SANS LIMITES



GUIDE DU DEMANDEUR POUR LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

S'ADAPTER. VAINCRE. SANS LIMITES.

Remarque : Ce document et ce processus peuvent être révisés et mis à jour périodiquement par Sans Limites

Mis à jour: 08 Novembre 2024

MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
En qui consiste le programme Sans Limites.....	2
Que fait le programme Sans Limites?.....	2
En qui consiste le Fonds Sans Limites?.....	2
De quelle façon est le Fonds administré?	3
Qui sont les candidats admissibles.....	3
LA SUBVENTION SANS LIMITES	4
Périodes d'application.....	4
Que couvre le Fonds Sans Limites?.....	4
Que ne couvre pas le Fonds Sans Limites?.....	5
Facteurs de sélection.....	5
ÉTAPE PAR ÉTAPE: Votre demande de subvention d'équipement	6
Section 1: Enregistrement avec Sans Limites.....	6
Section 2: Renseignements personnel.....	6
Section 3: Votre demande de subvention d'équipement.....	7
Section 4 : Processus de devis et d'achat.....	7
Section 5 : Réception des fonds.....	8
Section 6 : Déclaration et soumission.....	8
PROCESSUS D'APPROBATION.....	9
TRAITEMENT ET PAIEMENT.....	10
Traitement de demande de subvention du Fond Sans Limites...	10
Paiement.....	10-11
FORMULAIRE DE DEMANDE.....	12
INFORMATIONS DE CONTACT.....	13

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En quoi consiste le programme Sans Limites?

Sans Limites est un programme des Forces armées canadiennes (FAC) qui contribue au rétablissement des membres et des anciens combattants des FAC malades ou blessés en leur offrant des possibilités et des ressources par l'entremise d'activités sportives, récréatives et créatives.

Que fait le programme Sans Limites?

Depuis sa création en 2007, Sans Limites a aidé des milliers de membres malades ou blessés à :

- Obtenir de l'équipement sportif ou récréatif afin de supporter leur mode de vie sain et actif; et
- Participer à un large éventail d'activités structurées comme le ski alpin, la pêche, le golf et même les camps multisports.

Cette réintroduction à un mode de vie actif donne aux membres la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leur confiance dans leurs aptitudes et de rencontrer des pairs vivant des épreuves semblables.

En quoi consiste le Fonds Sans Limites?

Le Fonds Sans Limites est une œuvre de bienfaisance officielle des Forces armées canadiennes et est géré par les Services de bien-être et de moral des Forces canadiennes dans le cadre des Fonds de bienfaisance des Forces armées canadiennes. En tant que donateur qualifié, le Fonds Sans Limites offre aux Canadiens la possibilité de soutenir les membres malades et blessés.

Le programme de subvention d'équipement Sans Limites offre une aide financière aux membres admissibles pour les aider à défrayer le coût de l'équipement sportif et récréatif et des adhésions afin de permettre aux membres d'être actifs toute leur vie. La subvention d'équipement Sans Limites est actuellement versée aux membres admissibles en **une seule fois** et son financement est limité à 750 \$.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En raison de la nature du Fonds Sans Limites, le programme de subvention ne peut soutenir qu'un nombre limité de subventions par année. Par conséquent, le programme pourrait devoir fermer temporairement de temps à autre en attendant les ressources disponibles.

De quelle façon est le Fonds administré?

Nous avons la responsabilité de nous assurer que le Fonds est conforme à l'intention des donateurs. Pour nous assurer de répondre à ces attentes, des directives signées par le Gestionnaire national – Sans Limites expliquent clairement comment le Fonds doit être administré. Les directives sont disponible sur demande.

Qui sont les candidats admissibles?

Tout membre enregistré avec Sans Limites (membre en service ou à la retraite des Forces armées canadiennes qui ont subi une blessure ou maladie mentale ou physique permanente pendant leur service).

Si vous n'êtes pas enregistré avec Sans Limites, visitez le site web et enregistrez-vous : [**https://www.sans-limites.ca/Obtenir-du-soutien**](https://www.sans-limites.ca/Obtenir-du-soutien)

LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

Périodes d'application

En raison de l'intérêt pour la subvention d'équipement Sans Limites et de la nature du Fonds Sans Limites, il y a quatre opportunités marquées pour soumettre une candidature tout au long de l'année. Sauf indication contraire sur le site web de Sans Limites, les périodes de candidature auront lieu trimestriellement.

Pour rester en accord avec notre planification budgétaire, environ 250 candidats seront acceptés par période. En conséquence, le lien de candidature peut être fermé avant la date limite de la période de candidature. Les candidatures valides seront traitées dans l'ordre de réception, il est donc recommandé de postuler dès l'ouverture de la période de candidature.

Que couvre le Fonds Sans Limites?

La subvention d'équipement Sans Limites offre un soutien financier allant jusqu'à 750 \$ par membre pour aider à réduire le coût de l'équipement sportif ou récréatif, ou des frais d'adhésion ou de participation.

Voici une liste d'exemples, bien que non exhaustive, du type de soutien financier disponible :

- **Achat d'équipement sportif ou récréatif tel que des vélos, kayaks, équipements de golf, matériel de pêche et forfaits de ski/snowboard;**
- **Frais d'adhésion uniques tels que les abonnements à des salles de sport, les passes de saison, les abonnements de yoga ou les abonnements de golf.**

Si vous avez des questions sur les types d'équipement ou d'adhésions pris en charge, veuillez nous contacter en utilisant les informations de contact à la dernière page.

LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

Que ne couvre pas le Fonds Sans Limites?

Voici une liste, bien que non exhaustive, des types d'équipements/activités/adhésions pour lesquels un soutien financier n'est PAS disponible :

- Vêtements ou accessoires personnels (par exemple, chemises, shorts, chaussures de course);
- Boissons sportives, suppléments, barres énergétiques ou similaires;
- Équipements/adhésions impliquant des véhicules motorisés;
- Équipements/adhésions impliquant des armes à feu en dehors des compétitions reconnues de carabine/pistolet à air comprimé;
- Activités basées sur la thérapie;
- Équipements de gym à domicile;
- Non autorisé par les sports des FAC conformément au chapitre 5-1 du **Manuel de politique des PSP;**
- Accessoires pour animaux.

Facteurs d'évaluation de la subvention d'équipement Sans Limites

Chaque demande de Fonds Sans Limites est évaluée au cas par cas par le personnel de Sans Limites. Sans Limites veille à ce qu'une variété de perspectives informent le processus de révision et d'approbation. Toutes les demandes sont examinées en tenant compte des facteurs suivants :

- Si le bénéficiaire admissible a déjà reçu une subvention d'équipement du Fonds Sans Limites dans le passé et si la demande de subvention concerne des dépenses récurrentes;
- La probabilité que l'aide financière à court terme contribue directement au plan du bénéficiaire admissible d'adopter un mode de vie actif et sain;
- L'urgence du besoin;
- La disponibilité d'une aide financière provenant d'autres sources;
- L'impact de ne pas recevoir les fonds;
- Le type et la qualité de l'équipement et/ou de la formation;
- La recommandation et les conseils d'un expert (par exemple, expert en fitness, autorité médicale autorisée, conseiller sportif, etc.).

ÉTAPE PAR ÉTAPE : VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

Les informations suivantes fournissent des renseignements clés et un guide étape par étape sur la façon de compléter chaque section de la demande de subvention d'équipement.

Section 1: Enregistrement avec Sans Limites

Avant de compléter la demande de subvention d'équipement, veuillez indiquer si vous êtes un membre inscrit de Sans Limites.

Pour être admissible à une subvention d'équipement Sans Limites, vous devez être inscrit auprès de Sans Limites. Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous ici :

<https://www.sans-limites.ca/obtenir-du-soutien/inscrivez-vous>

Section 2: Renseignements personnel

Dans cette section, vous devrez fournir les informations suivantes, alors veuillez les préparer :

- Votre nom complet;
- Date de naissance;
- Adresse postale;
- Votre région Sans Limites;
- Numéro de téléphone;
- Courriel (un courriel civil est préféré pour la communication);
- Numéro de service;
- Élément;
- Grade actuel ou grade à la retraite;
- Statut (En service/Retraité).



ÉTAPE PAR ÉTAPE : VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

Section 3: Votre demande de subvention d'équipement

Dans cette section, vous devez spécifier le type de subvention que vous demandez (par exemple, équipement et/ou adhésion) et le coût estimé.

Vous devez également décrire clairement comment la réception d'une subvention d'équipement Sans Limites soutiendra vos efforts pour atteindre un mode de vie actif et sain.

De plus, vous devrez expliquer en détail comment votre plan de rétablissement ou votre mode de vie sain et actif serait impacté si votre demande n'est pas approuvée.

Section 4 : Processus de devis et d'achat

Dans cette section, vous devrez fournir des informations financières détaillées sur votre demande, y compris un (1) devis sous la forme d'un devis officiel d'une entreprise/fournisseur reconnu ou un devis en ligne (par exemple, capture d'écran) provenant du site web d'une entreprise reconnue. Les devis ou achats ne peuvent pas provenir d'une vente privée, Kijiji, Craigslist, Facebook Marketplace, etc.

ÉTAPE PAR ÉTAPE : VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

Section 5: Réception de fonds

Si votre demande de subvention d'équipement est approuvée, vous recevrez les fonds par dépôt direct. Dans cette section, vous devrez télécharger un chèque annulé ou un formulaire de dépôt direct dans votre demande. Le fichier peut provenir d'un scan, d'une photo ou d'une capture d'écran, mais doit être converti en format PDF avant d'être téléchargé.

Remarque : Les informations bancaires que vous fournissez doivent provenir d'un compte dont vous êtes le titulaire principal ou conjoint.

Section 6 : Déclaration et soumission

Une fois que vous avez complété toutes les sections, y compris le téléchargement des documents requis, et que vous avez soigneusement examiné les déclarations, cliquez sur soumettre. Votre formulaire de demande sera envoyé au personnel de Sans Limites pour traitement.

PROCESSUS D'APPROBATION

Une demande de subvention d'équipement Sans Limites doit être approuvée avant tout achat.

Une fois votre demande de subvention d'équipement approuvée, vous recevrez un courriel de confirmation de notre équipe. À ce moment-là, vous devrez acheter l'équipement à l'avance. Après avoir effectué l'achat, vous devrez soumettre le reçu officiel à Sans Limites **dans les 30 jours ouvrables suivant l'approbation**. Veuillez soumettre le reçu à notre équipe par courriel à soldieronfund.fondssanslimites@forces.gc.ca pour remboursement. **Veuillez indiquer clairement votre numéro de dossier de subvention, votre nom et votre numéro de service.**

Une fois votre reçu reçu et vérifié, les fonds remboursés seront déposés dans votre compte bancaire.

Nous acceptons à la fois les reçus numériques des achats en ligne et les reçus physiques des achats en magasin, qui doivent être convertis en format PDF numérique (par exemple, scan numérique, PDF ou photo claire du reçu) avant de les télécharger avec votre demande.

Si vous rencontrez des difficultés financières pour acheter votre équipement ou votre adhésion à l'avance, veuillez nous contacter en utilisant le courriel ci-dessus. Des exceptions peuvent être envisagées au cas par cas.

TRAITEMENT ET PAIEMENT

Traitement d'une demande de Fonds Sans Limites

Une demande de Fonds Sans Limites sera généralement traitée dans les 15 à 20 jours ouvrables suivant la date de réception de votre demande. Ces délais peuvent être prolongés pour plusieurs raisons, telles qu'un volume élevé de demandes, des formulaires incomplets ou des documents justificatifs manquants.

Vous recevrez une correspondance écrite par courriel une fois qu'une décision aura été prise par l'autorité d'approbation appropriée.

Important : Une demande de subvention d'équipement Sans Limites **doit être approuvée** avant tout achat. Une fois approuvée, vous devez effectuer l'achat et soumettre le reçu. Les demandes de subvention d'équipement reçues **après** une transaction financière seront évaluées au cas par cas et peuvent **ne pas être approuvées**.

Si votre demande est incomplète et que vous ne fournissez pas les documents requis dans le délai prescrit indiqué dans la correspondance écrite, votre demande sera fermée.

Paieement

Pour finaliser une subvention d'équipement approuvée, vous devrez **soumettre une copie de votre reçu officiel comme preuve d'achat**. Le non-respect de la fourniture du reçu dans le délai imparti entraînera la perte du remboursement de la subvention. Une fois la demande de subvention d'équipement approuvée et votre reçu soumis et vérifié, une demande de paiement sera émise par le personnel de Sans Limites au département des finances pour libérer le remboursement directement sur votre compte bancaire dans un délai de trois semaines. Ces délais peuvent être prolongés pendant les périodes de forte activité au sein du département des finances (par exemple, à la fin de l'année fiscale).

TRAITEMENT ET PAIEMENT

Veillez noter que **le montant maximum autorisé pour une subvention d'équipement est de 750 \$** et que Sans Limites ne couvre pas les taxes, les frais d'expédition ou de manutention. **Le remboursement ne couvrira que le montant indiqué sur le reçu soumis, jusqu'à concurrence de 750 \$**, selon le montant le moins élevé (par exemple, si vous soumettez un reçu pour un article de 300 \$, vous serez remboursé de 300 \$; si vous soumettez un reçu pour un article de 900 \$, vous serez remboursé de 750 \$).

Vous devriez recevoir le dépôt de remboursement sur votre compte dans un délai de trois semaines. **Ces délais peuvent être prolongés pendant les périodes de forte activité au sein du département des finances** (par exemple, à la fin de l'année fiscale).

FORMULAIRE DE DEMANDE

Merci d'avoir lu le guide du demandeur de subvention de Fonds Sans Limites.

PRÊT À PRÉSENTER VOTRE DEMANDE AU FONDS SANS LIMITES?

Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour remplir le formulaire et le soumettre :



<https://form.jotform.com/231016117230034>

(Ce lien ne sera actif que pendant les fenêtres d'application respective)

POINTS IMPORTANTES À RETENIR :

- Veuillez noter que le montant maximal de la subvention pour l'équipement est de 750 \$ et que Sans Limites ne couvre pas les taxes, les frais d'expédition ou de manutention. Le remboursement ne couvrira que le montant indiqué sur votre reçu de vente téléchargé, ou 750 \$, le montant le moins élevé étant retenu.
- Il s'agit d'une subvention unique et non récurrente.
- Il s'agit d'une subvention unique et non récurrente : N'achetez pas l'équipement avant que votre demande ne soit approuvée, car l'équipement n'est pas remboursé à terme échu.
- Les reçus et les questions doivent être envoyés par courriel à soldieronfund.fondssanslimites@forces.gc.ca.
- Il vous sera demandé de télécharger un devis pour l'article que vous souhaitez acheter et un chèque annulé pour le dépôt direct.

INFORMATIONS DE CONTACT

Vous ne savez pas dans quelle région vous vous trouvez ou vous avez des questions? Contactez-nous!

Soldier On Fund 295 Coventry Rd.
Ottawa, ON, K1K 4M7 Tel: 1-800-883-6094

Courriel: **SoldierOnFund.FondsSansLimites@forces.gc.ca**

Site Web: **<https://www.sans-limites.ca/>**

